



SNUDI FO

70 Avenue François Verdier 81000 ALBI

Tel. 06 88 48 11 18

mail : snudi.fo81@gmail.com

Albi, le 1^{er} avril 2021

Céline FELIPE, secrétaire départementale du SNUDI FO 81

**A Madame la Directrice Académique des Services
Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn**

Objet : injonctions des IEN pour l'organisation de la semaine prochaine

Madame la Directrice Académique,

Nous venons vers vous pour vous faire remonter le mécontentement, la colère et l'angoisse qu'ont provoqués les annonces des IEN aux collègues directeurs au cours des réunions de cette fin de journée.

Ainsi, les directeurs de la circonscription de Mazamet ont reçu l'injonction d'être présents mardi 6 avril et le reste de la semaine sur leur école. Ils ont également reçu comme consigne qu'il fallait qu'ils s'organisent pour que 20% des personnels de leur école soit chaque jour présent sur l'école.

Dans la circonscription de Castres, les directeurs informent leurs collègues qu'il faudra qu'ils s'organisent afin d'être présents à l'école soit le matin, soit l'après-midi.

Dans la circonscription de Carmaux, les directeurs ont compris que leur présence sur les écoles pour accueillir les enfants des personnels prioritaires ne relevait plus du volontariat mais de l'obligation.

Ces consignes orales vont à l'encontre des annonces du Président de la République et de la circulaire ministérielle du 6 avril 2021 sur l'organisation et les objectifs de la continuité pédagogique qui indique que « *toute tâche pouvant être effectuée à distance doit l'être (...)* ». C'est ce qu'ont confirmé également Monsieur Ledroit, chef de cabinet ministériel, et Monsieur Geffray de la DGESCO, ce jour, aux organisations syndicales au cours d'une visioconférence : le principe général est que les établissements scolaires restent ouverts et que **les personnels peuvent être présents sur site s'ils le souhaitent, mais qu'il n'y aura aucune obligation.**

Ces informations relatives à l'organisation de la semaine prochaine ont eu des incidences tant sur les directeurs que sur les collègues des écoles. Ces équipes enseignantes, ce soir, nous appellent déboussolées entre les annonces présidentielles et les directives départementales, paniquées pour certaines car sans mode de garde (crèche, assistantes maternelles...), angoissées

pour d'autres à cause de l'accélération de l'épidémie qu'a rapportée dans les médias notre président mercredi soir.

C'est pourquoi nous vous demandons donc, Madame la Directrice Académique, d'intervenir très rapidement auprès des IEN et des personnels enseignants pour confirmer qu'il n'y a, à ce jour, aucune obligation pour les directeurs et les enseignants d'être présents sur leur école la semaine prochaine ; que la décision d'accueillir les enfants des personnels prioritaires appartient bien à chacun d'eux ; que la décision de mettre son enfant à l'école ne relève que du parent enseignant.

Vous noterez que dans des départements, il n'y a eu aucune injonction de la sorte : les directeurs doivent faire remonter le nombre d'élèves qui devraient être potentiellement accueillis dans les écoles et le nombre de collègues volontaires pour les accueillir. L'organisation de cet accueil relève ensuite des DASEN et des IEN.

Dans la situation actuelle, nous vous demandons de bien vouloir confirmer auprès de notre organisation syndicale vos consignes afin que tout doute sur l'organisation de la semaine prochaine soit levé.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, à l'expression de nos sentiments très distingués,

Céline FELIPE

Secrétaire départementale du SNUDI FO 81